agglomération Castres-Mazamet

GAXIEU
AU COEUR DE VOS PROJETS
Agence de Castres

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES MAZAMET

-

## VILLE DE LABRUGUIERE

- TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LES HAMEAUX DES TISSOUS, DES GAUX, DES BOUSQUETS, VIGNE DE LAPEYRE ET CARLENCAS

- REUNION PUBLIQUE DU 07 MARS 2023

VILLE DE LABRUGUIERE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

# SOMMAIRE

- Contexte
- Etat existant
- Etat projeté et planning

# CONTEXTE

## UN CONSTAT ET UN OBJECTIF

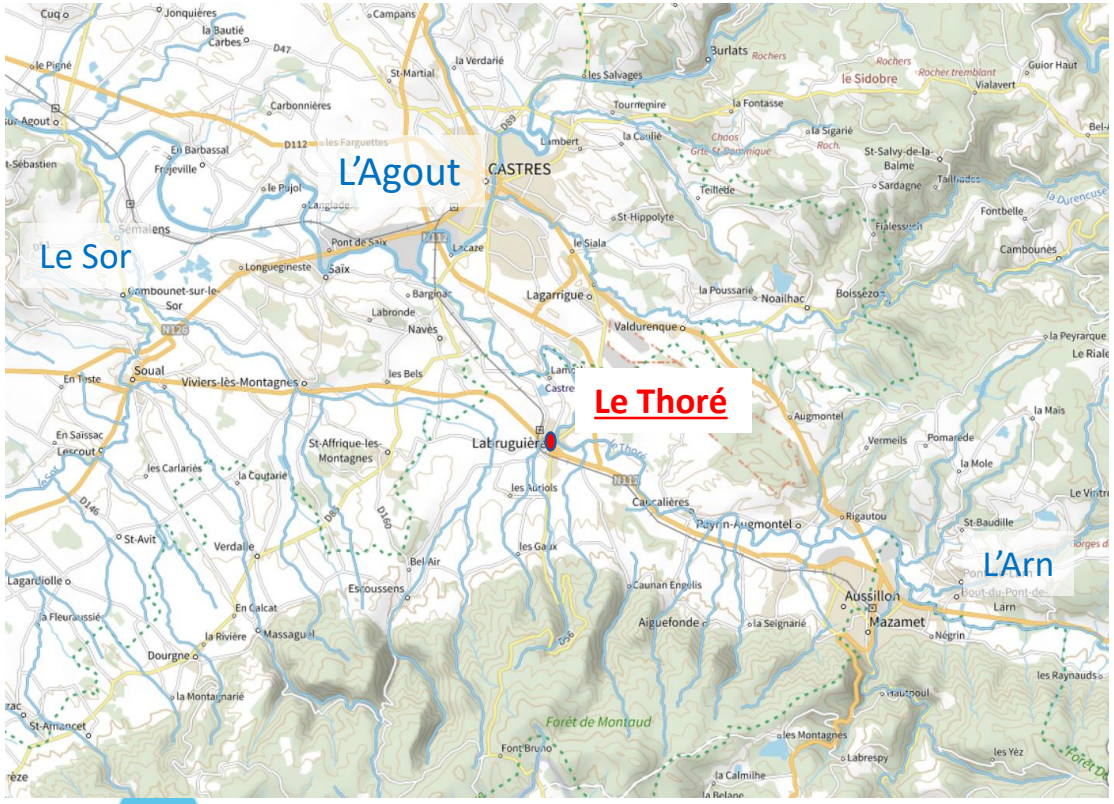


Constat = Une masse d'eau (le Thoré) dégradée

Objectif = Atteindre un bon état des eaux d'ici 2027 (Agence de l'eau Adour Garonne)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

# CONTEXTE

## UN OBJECTIF LOCAL :

LABRUGUIERE

« Des hameaux dépourvus de système de traitement des eaux usées et/ou présentant des non conformités » *(cf. contrôle police de l'eau et schémas directeur d'assainissement en cours)*

Ruisseau du Montimont = prioritaire

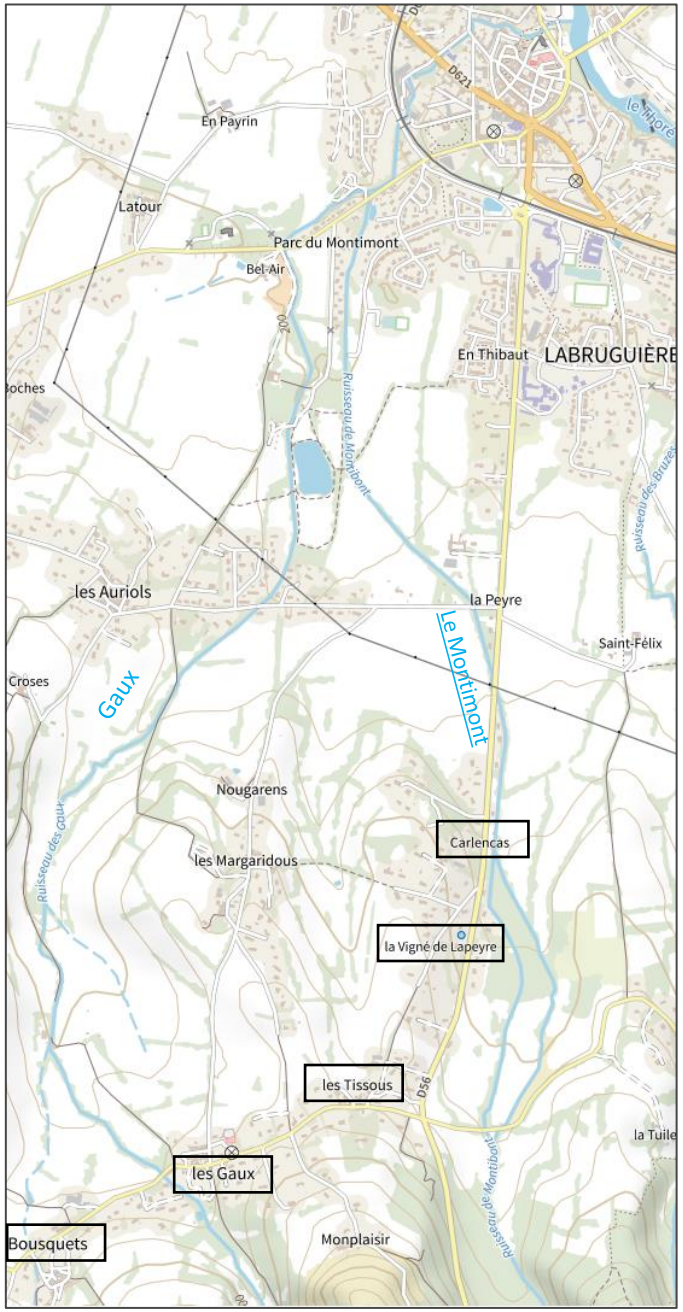

# ETAT EXISTANT

## UNE HETEROGENEITE CONSTATEE

Bousquets / Gaux/
Tissous (en partie)

→ Réseau collectif
avec rejet en milieu naturel

Tissous (en partie) / Vigne le
Lapeyre / Carlencas

→ Non collectif (ANC)
En majorité non conformes

| Diagnostic ANC | Nombre |
|---|---|
| Conformes | 21 |
| Non Conformes | 80 |
| Non contrôlés | 4 |

→ Une nécessité de revoir le zonage d'assainissement existant après enquête publique (2eme Trimestre 2023)

# ETAT PROJETE

## UNE REVISION DU ZONAGE (ANNEXE DU PLU) ET DES TRAVAUX A VENIR

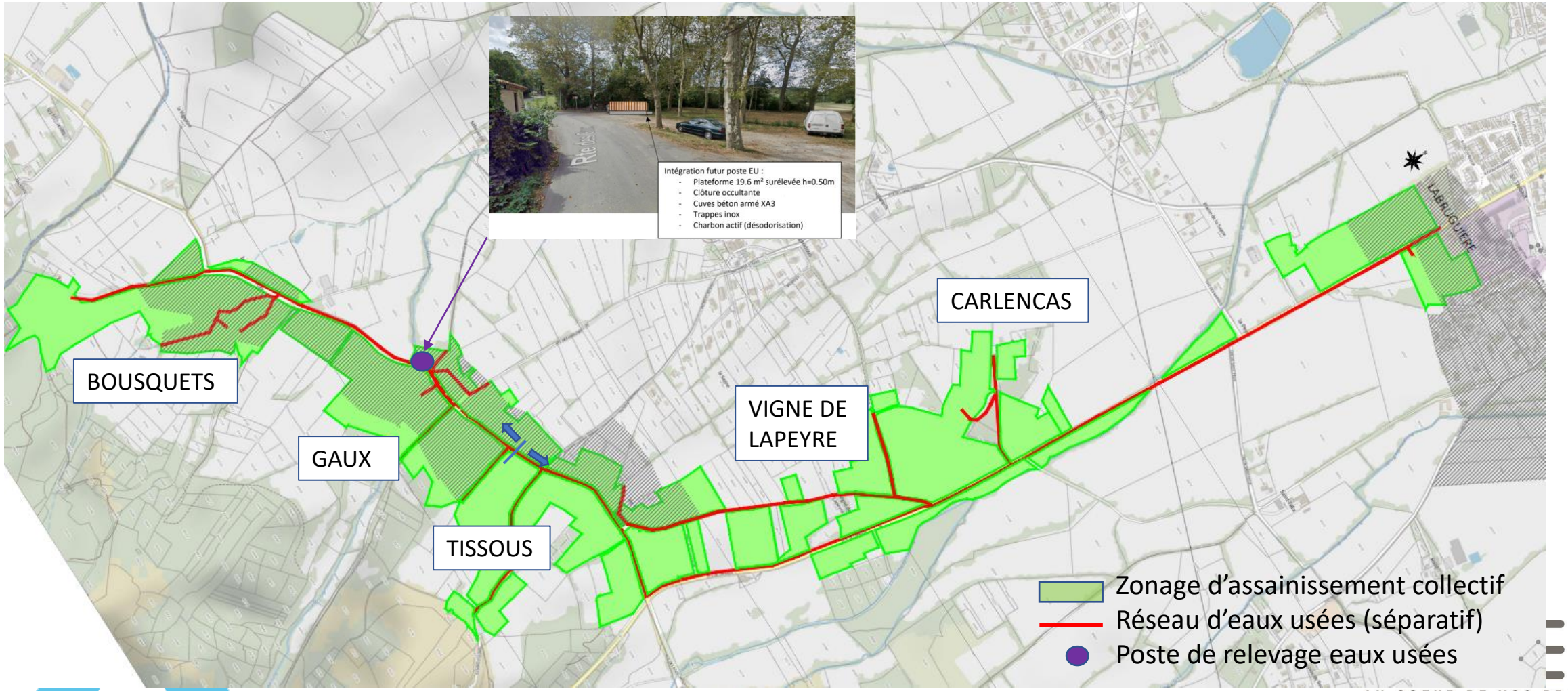


AU COEUR DE VOS PROJETS

# ETAT PROJETE

## UN MARCHE DE TRAVAUX PUBLIC EN 2 TRANCHES

- Prévision Tranche 1 : 2024

- Près de 90 habitations existantes à raccorder
- 3400 ml canalisations gravitaires

- Prévision Tranche 2 : 2025

- Près de 120 habitations existantes à raccorder
- 3200 ml canalisations gravitaires
- 300 ml canalisation en refoulement
- 1 poste de refoulement

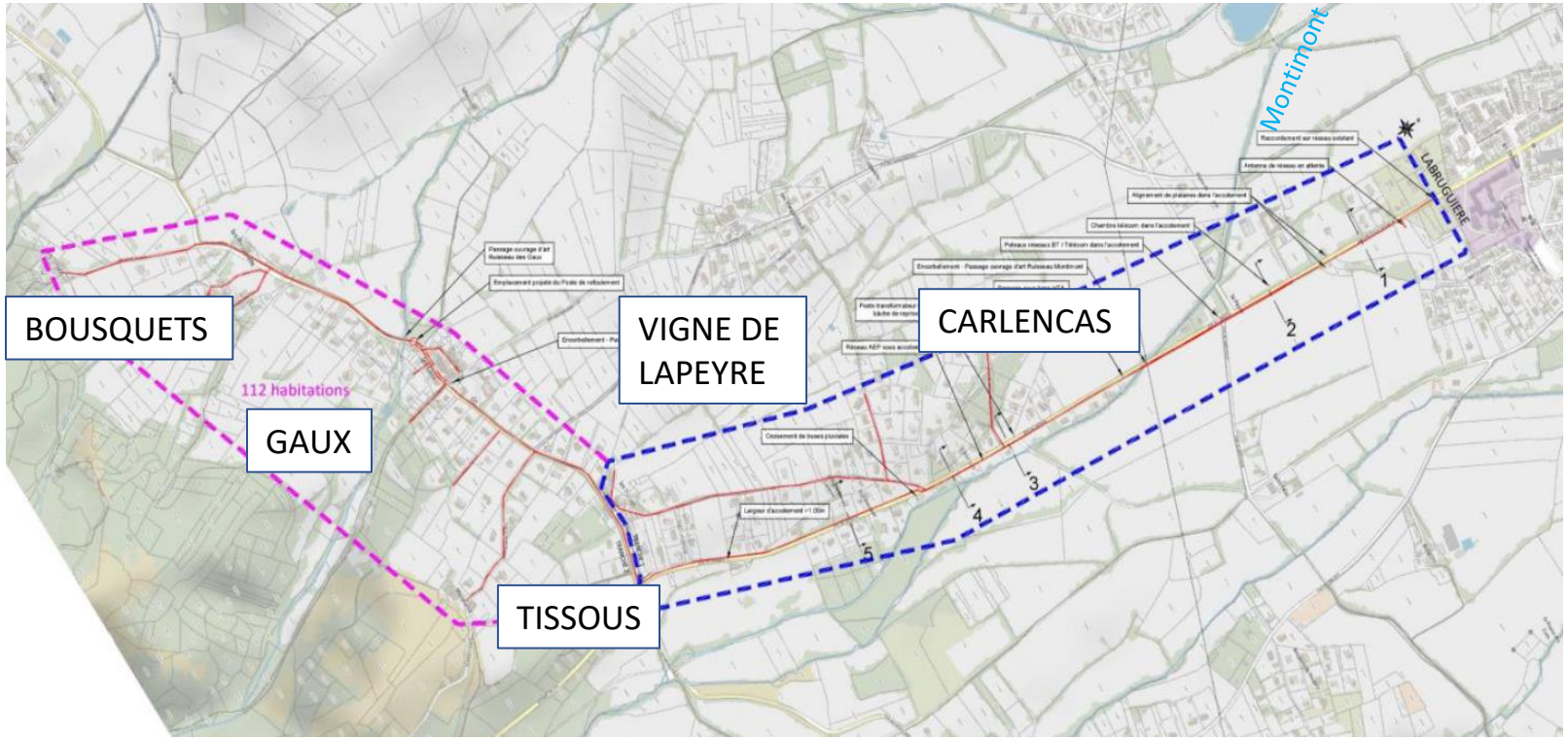


Montant estimé des travaux : 3 480 000 euros TTC
(prévisionnel sous réserve de l'obtention des financements)

# ETAT PROJETE

## UNE LIMITE PUBLIQUE / PRIVEE POUR UNE MISE EN SEPARATIF DES EAUX

1. **Domaine privé**
Réseaux construits et entretenus par vos soins

2. **Domaine public**
Réseaux construits et entretenus par la collectivité et son exploitant

3. Fosse à condamner (vidange, désinfection, rebouchage)

4. Le réseau d'eaux pluviales collecte seulement les eaux de ruissellement (toiture, grille, fontaine, sol, ...)

5. Le réseau d'assainissement collecte seulement les eaux usées de l'habitation (WC, salle de bain, cuisine, buanderie, ...)

6. Pente minimale conseillée: 3% sinon pompe de relèvement à prévoir

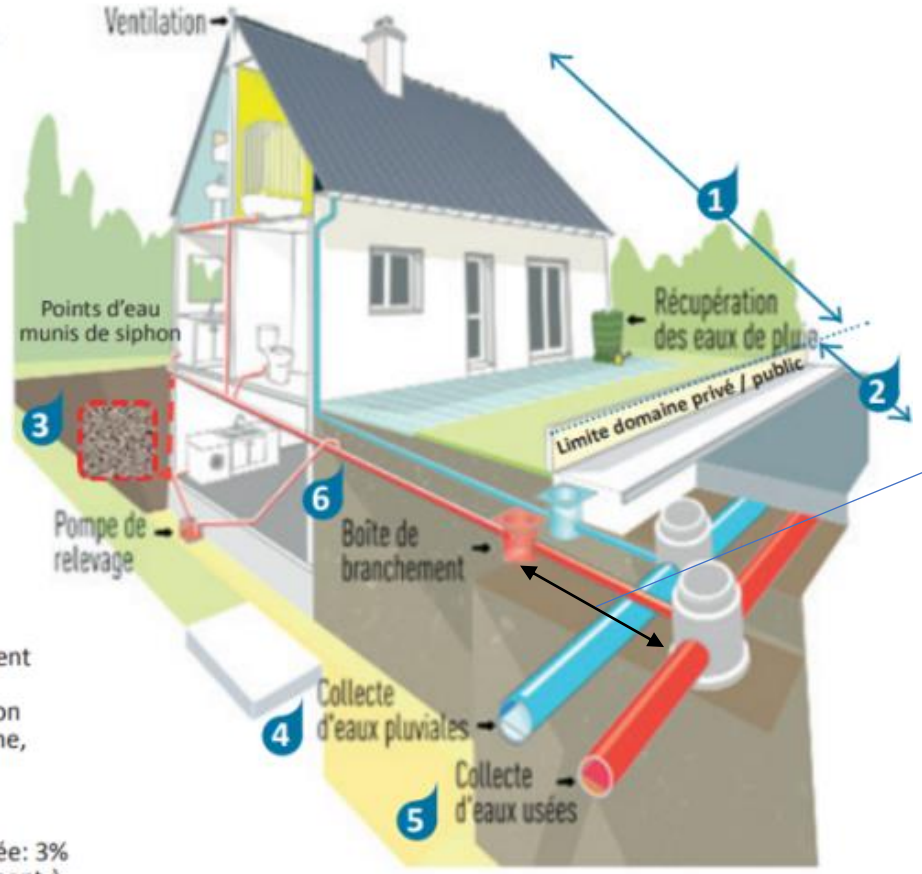


A charge des propriétaires :

- Remboursement de la partie publique du branchement (suivant marché travaux)

- Participation financière à l'assainissement collectif (3000 euros) sauf pour les habitations déjà soumises à la redevance assainissement collectif

# ETAT PROJETE

## DES TRAVAUX PRIVATIFS A PREVOIR POUR UNE MISE EN CONFORMITE AVEC LE NOUVEAU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

- **Un diagnostic réalisé par le bureau d'études « AZUR Environnement »** mandaté par l'Agglomération de Castres Mazamet

  → Mi Mars à Fin Mai 2023 (Tranche 1 et 2) en « porte à porte »

- **Des devis à réaliser par le privé pour des travaux en domaine privé suivant la configuration** (plomberie / maçonnerie / terrassement réseaux etc..)

  → A transmettre au bureau d'études « AZUR Environnement » avant le 07 Juillet 2023 afin de bénéficier de **50% d'aides** accordées par l'agence de l'eau (fourniture et main d'œuvre sur le montant HT)

- **Des délais différents pour se raccorder** (à compter de la réception des travaux publics) *(Code de la Santé publique / Code Général des collectivités territoriales)*

  → Suivant les configurations existantes :
  - Non conforme (impact sur le milieu naturel) = **2 ans**
  - Conforme = **10 ans**

- Merci pour votre attention

- Questions